

## LES INITIATIVES DE SUPERVISION DE L'ACCP : D'OÙ NOUS VENONS, OÙ NOUS SOMMES ACTUELLEMENT ET OÙ NOUS ALLONS

---

Le 13 novembre 2018

Ottawa, ON

Blythe Shepard et Beth Robinson

## LE BESOIN DE SUPERVISEURS CLINIENS BIEN FORMÉS

---

- Élément crucial de la formation initiale et permanente des conseillers/psychothérapeutes
- À ce jour, les occasions d'acquérir une formation didactique officielle et supervisée en supervision clinique ont été rares
- On ne peut pas compter sur le modèle de « l'apprentissage sur le tas » ni « par osmose ».

## LE BESOIN DE SUPERVISEURS CLINIENS BIEN FORMÉS

---

- La supervision clinique est la troisième activité la plus fréquente chez les aidants professionnels (Norcross, Hedges et Castle, 2002)
- 85-90 % des praticiens de 15 années ou plus d'expérience en counseling/psychothérapie participent à de la supervision (Rønnestad, Orlinsky, Parks et Davis, 1997)

## « ILY A QUELQUE CHOSE QUI CLOCHE » (WATKINS, 1997)

---

- On demande aux superviseurs de mener une supervision clinique « de manière compétente faisant en sorte que les normes déontologiques, les prescriptions juridiques et les pratiques professionnelles servent à promouvoir et à protéger le bien-être du client, la profession et la société en général » (Falender et Shafranske, 2004, p. 3)
- Watkins (1997) déplorait l'écart entre la préparation académique rigoureuse des aidants professionnels et les lacunes de formation de leurs superviseurs cliniciens

## OÙ NOUS SOMMES ACTUELLEMENT : LES INITIATIVES DE L'ACCP

---

- mise en place du titre professionnel de Conseiller canadien certifié – Superviseur (CCC-S)
- publication en 2012 d'un manuel de supervision clinique
- lancement d'un cours universitaire en ligne sur la supervision clinique
- présentation en 2016 d'un document sur la supervision clinique rédigé par plusieurs auteurs
- conception d'un site web sur la supervision clinique : <https://www.ccpa-accp.ca/fr/ressources/clinical-supervision/>
- travail continu avec des praticiens et des chercheurs à l'élaboration de webinaires
- soutien permanent à la conception et à la prestation d'ateliers de niveau débutant, intermédiaire et avancé offerts dans le cadre des congrès de l'ACCP et à l'échelle du Canada
- démarche pour la recherche : *création d'un cadre national de compétences en supervision clinique*

## CONSEILLER CANADIEN CERTIFIÉ-SUPERVISEUR (CCC-S) : LES CRITÈRES

---

1. Être membre en règle certifié (CCC) de l'ACCP
2. Attestation de déontologie
3. Assurance responsabilité professionnelle couvrant le counseling et la supervision clinique
4. Engagement à respecter le code de déontologie et les normes d'exercice de l'ACCP
5. Perfectionnement professionnel continu dans le domaine de la supervision clinique
6. Documentation de l'expérience clinique à titre de conseiller
7. CV à jour ou portfolio résumant les antécédents d'emploi
8. Résumé narratif de la formation en supervision clinique

## CCC-S: TROIS PARCOURS

	Premier parcours	Deuxième parcours	Troisième parcours
<b>Titre de CCC</b>	Être Conseiller canadien certifié (CCC) en règle auprès de l'ACCP		
<b>Attestation</b>	Le formulaire de candidature au titre de CCC-S doit porter une signature attestant : <ul style="list-style-type: none"> <li>- de la conduite éthique et légale sur le plan personnel et professionnel;</li> <li>- que le candidat ou la candidate a pris connaissance du <i>Code de déontologie et des Normes d'exercice</i> de l'ACCP, le comprend bien et s'engage à s'y conformer;</li> <li>- qu'il ou elle est doté d'une assurance responsabilité professionnelle couvrant le counseling et la supervision et la maintient en vigueur;</li> <li>- qu'il ou elle s'engage à fournir une attestation d'au moins 4 CÉP en supervision clinique et d'un minimum de 12 heures par année de prestation de supervision clinique admissible.</li> </ul>		
<b>Expérience clinique</b>	Minimum de cinq (5) années d'expérience (au cours des dix (10) dernières années) d'expérience avec diplôme de deuxième cycle en tant que conseiller en exercice, dont un minimum de 800 heures de travail par année		
<b>Antécédent d'emploi</b>	Présenter un résumé des antécédents d'emploi, y compris les postes occupés, les lieux, les tâches et les coordonnées des employeurs/superviseurs		
<b>Formation en supervision</b>	Présenter un résumé narratif de la formation en supervision clinique		
<b>Expérience en supervision</b>	Présenter la preuve d'avoir fourni au moins 40 heures de supervision clinique au cours des deux dernières années (y compris au moins 4 heures de supervision directe)	Présenter la preuve d'avoir fourni au moins 40 heures de supervision clinique au cours des deux dernières années (y compris au moins 4 heures de supervision directe)	Présenter la preuve d'un titre de superviseur clinicien exigeant notamment une expérience récente en supervision clinique qui soit équivalente aux normes rattachées au titre de CCC-S
<b>Études dans le domaine de la supervision</b>	Présenter un relevé confirmant la réussite d'un cours universitaire en supervision commandité par l'ACCP.	Présenter un relevé officiel et une description de cours confirmant la réussite d'un cours universitaire de supervision clinique dans une université admissible	Présenter la preuve du titre de superviseur clinicien obtenu d'une association professionnelle dont les exigences comprennent des études équivalentes au cours universitaire en supervision commandité par l'ACCP.

## RENOUËLEMENT DU TITRE DE CCC-S

### Le renouvellement annuel requiert ce qui suit :

- maintenir en vigueur son titre de CCC;
- confirmer la déclaration relative à l'éthique de l'ACCP;
- être couvert par une assurance responsabilité professionnelle;
- attester que l'on exerce conformément au Code de déontologie et aux Normes d'exercice de l'ACCP;
- fournir la preuve d'avoir rempli les exigences relatives à la formation permanente et
- fournir le sommaire de 12 heures de supervision effectuées au cours de l'année écoulée, dont six heures impliquant de la supervision directe.

## CRÉDITS D'ÉDUCATION PERMANENTE

---

- Les membres de l'ACCP qui sont détenteurs du titre de Conseiller canadien certifié - Superviseur (CCC-S) doivent fournir une attestation d'au moins 4 crédits d'éducation permanente (CÉP) chaque année en lien direct avec la supervision clinique.
- Le **Tableau des activités de CÉP admissibles au maintien du titre de CCC-S** résume les options de CÉP permettant de maintenir en vigueur le statut de CCC-S.
- Le dossier d'un professionnel accompli affichera une variété d'activités de formation et de contributions professionnelles.
- Ces CÉP sont comptabilisés au nombre des 36 CÉP requis au cours d'un cycle de trois ans pour le renouvellement de la certification CCC.

## *MANUEL DE SUPERVISION DE COUNSELING ET DE PSYCHOTHÉRAPIE : MANUEL À L'INTENTION DES SUPERVISEURS ET CANDIDATS CANADIENS CERTIFIÉS*

---

SHEPARD ET MARTIN (2012)

## MANUEL DE SUPERVISION (2012)

VERSION RÉVISÉE (2018)

---

Fournit l'information de base au sujet de la supervision :

- Les exigences des organismes de réglementation
- Les rôles et responsabilités des superviseurs et des supervisés;
- La relation superviseur-supervisé;
- Les modèles et méthodes de supervision;
- Les enjeux juridiques et éthiques;
- L'évaluation

Modèles de documents :

- Divulgations, formulaires d'entente, formulaires de consentement, plan d'apprentissage, journal de bord, conceptualisation de cas, formulaires de repérage des compétences, formulaires d'évaluation

## COURS UNIVERSITAIRE EN LIGNE

---

ED 5850 SUPERVISION DE COUNSELING : THÉORIE ET PRATIQUE

## OBJECTIFS DU COURS

---

- *Supervision de counseling : Théorie et pratique* est un cours d'initiation qui porte essentiellement sur les éléments fondamentaux de la théorie et de la pratique de la supervision clinique, notamment : les modèles de supervision, la relation de supervision, l'incidence de la culture, de la diversité et des facteurs personnels sur la supervision, les techniques et pratiques de supervision, l'évaluation et les considérations juridiques et éthiques relatives à la supervision. Les étudiants développeront des attitudes et des connaissances de supervision qui serviront à appuyer leur rôle dans les relations de supervision.

## TRAVAUX POUR LE COURS

---

1. Documentation professionnelle

2. Modèle personnel de supervision Essai démontrant la compréhension de la relation de supervision et des liens entre la théorie et la pratique

3. Résumé de cas de supervision : Enregistrement vidéo d'une séance de supervision de 45 minutes, accompagné d'un résumé et d'une critique (par écrit)

4. Messages mis en ligne dans un forum de discussion



## COMMENTAIRES DANS LE CADRE DU COURS UNIVERSITAIRE

---

*J'ai l'intention d'inciter mon directeur à organiser plus de séances de consultation de groupe entre pairs, à partir de thématiques ciblées permettant de discuter entre superviseurs et de se soutenir mutuellement. Cela pourrait aussi consister à leur présenter ce que j'ai appris, à partager des articles pertinents et à visionner en groupe des vidéos pour ensuite en discuter. J'ai l'intention de rechercher d'autres formations en supervision clinique qui m'aideront à répondre aux critères rattachés au titre de CCC-S. J'espère alors avoir acquis un plus grand sentiment de compétence en ce qui concerne mes habiletés de supervision, ce qui me permettra de les appliquer dans ma pratique privée. Dans cette perspective, j'aimerais aussi m'assurer d'avoir pu me doter d'un superviseur ou d'une superviseuse pour ma pratique de supervision.*

## WEBINAIRES DE L'ACCP (EXEMPLES)

---

- Supervising Online Counselling - Dan Mitchell
- Supervision: Creating Counsellor Reflective Communities - David Paré
- Micro-Practices of Reflective Supervision - David Paré
- Feminist Supervision: A Model for Knowledge and Practice - Judy Chew
- Ethical and Legal Considerations in Clinical Supervision - Beth Robinson and Jeff Landine
- Case Supervision Using Metaphors - Norman Amundson
- Reflective Practice in Supervision - Stacey Lloyd



## **ATELIERS DE SUPERVISION CLINIQUE DE L'ACCP**

---

**A Primer on Clinical Supervision for Counsellors and Psychotherapists: Enhancing Professional Development via Establishment of a Framework for Informed Supervision**

Level: Introductory

**Informed Clinical Supervision in Practice: Integrating Foundational Concepts and Competencies to Optimize Process and Outcomes**

Level: Intermediate

**Promoting Professionalism in Clinical Supervision: Embracing Supervisory Identity and Illuminating Competence**

Level: Advanced

**SHEPARD, B., ROBINSON, B. ET MARTIN, L. (ÉD.).  
(2016). *CLINICAL SUPERVISION OF THE CANADIAN  
COUNSELLING AND PSYCHOTHERAPY  
PROFESSION***

---

RÉVISÉ PAR LES PAIRS

## CONTENU

---

- Soutenir le développement de conseillers, de conseillères et de psychothérapeutes professionnels
- Les exigences des organismes de réglementation et des associations professionnelles canadiennes en matière de supervision clinique
- Considérations et pratiques éthiques et juridiques en supervision clinique
- Formation et supervision de superviseurs cliniciens
- Les modèles de supervision
- La supervision clinique : modalités et méthodes
- Reconnaissance et générativité en supervision réflexive de groupe
- Supervision métaphorique de cas
- Supervision féministe

## CONTENU

---

- Supervision des conseillers et conseillères scolaires : une pratique évolutive
- Supervision d'étudiants en counseling au sein de la communauté autochtone
- Supervision en orientation de carrière
- Défis et débouchés en supervision
- Gérer la différence et la diversité au sein de la relation de supervision
- Supervision du counseling tenant compte des références culturelles
- La supervision en ligne : les défis de la supervision clinique fondée sur le texte dans un univers en ligne
- Tensions en matière de supervision de conseillers et autosoins chez le superviseur
- La supervision directe du point de vue des étudiants
- Évaluer les résultats en contexte de conversations de supervision

## ÉLABORATION D'UN CADRE DE COMPÉTENCES EN SUPERVISION CLINIQUE VALIDÉ À L'ÉCHELLE NATIONALE

BLYTHE SHEPARD ET BETH ROBINSON AVEC:

---

MARK MACAULAY

JOHN DRISCOLL

ANNE MARSHALL

SIMON NUTTGENS

DAVID PARÉ

KIM HOLLIHAN

LIETTE GOYER

## OBJECTIF PRIORITAIRE DU CADRE DE SUPERVISION CLINIQUE DE L'ACCP

---

une **professionnalisation** plus poussée de la supervision clinique  
afin de favoriser la **compétence** et une **pratique exemplaire**  
qui permettront de satisfaire à l'impératif éthique de la  
**protection** des clients et du public,  
tout en suscitant le  
**perfectionnement professionnel**  
chez les supervisés

## DÉFINITION DE LA SUPERVISION CLINIQUE

---

- « activité professionnelle distincte dans laquelle une **démarche interpersonnelle collaborative** favorise l'**éducation** et la **formation** visant à développer une **pratique fondée sur des faits scientifiques**. La démarche consiste notamment en de l'**observation, de l'évaluation, de la rétroaction**, la facilitation de l'**auto-évaluation chez le supervisé** et l'acquisition de connaissances et d'habiletés grâce à des **consignes, à la modélisation et à la résolution de problèmes mutuelle**... La supervision vient assurer que le volet clinique de la démarche (supervision) s'effectue de manière compétente et qu'il s'appuie sur des normes **déontologiques**, des prescriptions **juridiques** et des pratiques **professionnelles** permettant de promouvoir et de protéger le **bien-être** du **client**, la **profession** et la **société en général** » (d'après Falender et Shafranske, 2004, p. 3).

## ÉTABLISSEMENT DU CONTEXTE CANADIEN

---

- Les membres sont en majorité des praticiens et praticiennes de niveau maîtrise
- L'essentiel de la supervision s'effectue au niveau de la formation initiale : placements en stage et en internat dans le cadre du programme d'études
- La supervision en cours d'emploi peut servir :
  - à l'octroi du permis ou de l'agrément par un organisme de réglementation,
  - au perfectionnement professionnel général et continu,
  - à l'établissement d'un domaine de spécialité de la pratique, ou
  - à satisfaire à l'exigence d'un comité de déontologie

## LÀ OÙ LE PROJET DE COMPÉTENCE A PRIS NAISSANCE

---

- Catalogage des exemples de compétences en supervision (à l'échelle nationale et internationale) et création d'une bibliographie annotée
- Production d'une version préliminaire des compétences du superviseur
- Rédaction des questions d'entrevue pour explorer les théories des superviseurs cliniciens experts
- Rédaction d'un sondage fondé sur les entrevues et sur le profil préliminaire, à distribuer par voie électronique aux membres de l'ACCP ayant le statut de superviseurs
- Raffinement du cadre relatif aux compétences

## PREMIÈRES ÉTAPES DU PROJET

---

### **Détermination des domaines et des compétences**

- Huit domaines font consensus
- Inspirés d'une revue de la littérature et de consultations auprès de Janine Bernard et Carol Falender
- Des sous-comités ont demandé de fournir un bref survol des domaines assignés et de déterminer environ cinq compétences par domaine

## DOMAINES INITIAUX

---

- Formation et perfectionnement
- Connaissances fondamentales
- Structuration
- Compétences relationnelles
- Évaluation
- Compétences éthiques, juridiques et réglementaires
- Diversité et justice sociale
- Compétences professionnelles

## PROCESSUS DE VALIDATION : PREMIÈRE ÉTAPE

---

### **Entrevues avec des superviseurs professionnels**

Je cherche toujours à établir une relation très sûre, à mettre en place cet environnement de « retenue » qui leur indique qu'ils peuvent se permettre d'être vulnérables en ma présence.

\*\*\*\*\*

*La supervision clinique compétente est assurée par un conseiller ou une conseillère qui a une expérience considérable, qui peut et qui veut s'en servir; le superviseur possède les techniques et les habiletés interpersonnelles requises pour aider autrui à développer ses habiletés, le tout avec une certaine dose d'engagement et d'enthousiasme.*

## ENTREVUES AVEC DES SUPERVISEURS CLINIENS

---

- *Je privilégie avant tout... le fait d'enseigner aux étudiants en quoi consiste ce que je nomme la métadémarche de psychothérapie. Il ne s'agit pas seulement de savoir ce qu'on doit faire, mais surtout de comprendre de façon conceptuelle quel est le processus en jeu durant la séance, les problèmes de transfert, de contre-transfert, la démarche du client mise en lumière, tout en étant conscient de la démarche du supervisé qui se manifeste aussi.*

## EXEMPLES DE CONCEPTS-CLÉS ISSUS DES ENTREVUES

---

- La compétence de supervision clinique est mise en évidence lorsque les superviseurs
  - visent à **atteindre** un niveau de **compétence** et à s'y **maintenir**
  - reçoivent une **formation** en supervision sous forme de **travaux pour les cours**, ainsi qu'une **supervision de supervision**, notamment sous la forme d'**observations** (enregistrement vidéo ou audio) comportant une **rétroaction critique**
  - **connaissent bien** une large **gamme** de **modèles** de counseling
  - établissent une **relation** de supervision **collaborative**
  - **souhaitent obtenir une rétroaction** de la part de leurs supervisés et d'autres personnes au sujet de la **qualité** de la supervision qu'ils offrent, et acceptent d'**intégrer** ces commentaires afin d'améliorer leur compétence en supervision
  - aident les supervisés à **déterminer** leurs **points forts et leurs limites** et observent les progrès accomplis à ce chapitre grâce à une **évaluation continue**



## EXEMPLES DE CONCEPTS-CLÉS ISSUS DES ENTREVUES

---

- La compétence de supervision clinique est mise en évidence lorsque les superviseurs
  - **mettent au défi** les supervisés de cerner leurs **zones de confort** et de **s'en extraire**, car après tout, le but de l'exercice est d'apprendre de nouvelles choses et de vivre de nouvelles expériences
  - **surveillent la documentation** du supervisé (p. ex. sa planification de cas, ses plans de soins) afin d'en assurer la qualité, la clarté, l'exhaustivité et le contenu
  - assurent la **création**, la **maintenance**, l'**entreposage** et la **sécurisation** appropriés des **dossiers**
  - développent une compréhension claire de l'**éthique professionnelle** dans les relations avec les clients, les collègues et les internes
  - ne perdent pas de vue la **responsabilité du fait d'autrui**
  - favorisent la sensibilisation aux **pratiques financières exemplaires**, notamment en ce qui concerne les remboursements d'assurance, l'établissement et l'encaissement des tarifs et la tenue des dossiers financiers

## PROCESSUS DE VALIDATION : DEUXIÈME ÉTAPE

---

### Passer en revue le développement et la distribution

- S'inspirer de la revue de la littérature, de l'analyse des entrevues et de l'analyse de l'écart
- Inviter tous les membres de l'ACCP à participer

## ANALYSE DE SONDAGE – ÉLÉMENTS NON APPUYÉS

---

- Il s'est dégagé **deux exceptions seulement** aux qualifications, compétences et pratiques exemplaires proposées
- Ces deux éléments concernent le domaine de la préparation professionnelle
  - « qu'ils ou elles soient détenteurs d'un **titre de compétence spécialisée** en supervision clinique »
  - « qu'ils ou elles aient suivi **des cours universitaires reconnus** en supervision clinique »
  - Cela semble suggérer qu'à l'heure actuelle, il existe un manque de préparation des praticiens et praticiennes canadiens à reconnaître ces éléments comme étant « assez importants » ou « très importants »
  - Prévoir le fait que nous puissions être témoins d'une modification de ce point de vue au cours des prochaines années

## ÉVOLUTION DES DOMAINES INSCRITS DANS LE CADRE

---

### Au départ

- Formation et perfectionnement
- Connaissances fondamentales
- Structuration
- Compétences relationnelles
- Évaluation
- Compétences éthiques, juridiques et réglementaires
- Diversité et justice sociale
- Compétences professionnelles

### Au final

- État de préparation professionnelle
- Structuration
- Compétences relationnelles
- Évaluation, rétroaction et compte rendu
- Compétences éthiques, juridiques et réglementaires
- Diversité et justice sociale
- Professionnalisme

## OÙ NOUS ALLONS : NOUS AVANÇONS

---

### **Le cadre de supervision clinique de l'ACCP : Qualifications, compétences et pratiques exemplaires**

- Intégration de la recherche en appui aux sept domaines
- Rapport final et documentation du cadre auprès de l'ACCP
- Article dans la RCCP: Associer les données d'entrevue et les réponses de sondage

## OÙ NOUS ALLONS : COLLABORATION ET ENGAGEMENT COLLECTIF

---

**Promotion du Comité sur la supervision clinique de l'ACCP  
Élargissement de la Section des formateurs de conseillers afin d'y inclure  
les superviseurs cliniciens et désignation d'un administrateur délégué  
Symposium national de l'ACCP sur la supervision clinique**

## OÙ NOUS ALLONS : GARDER LE RYTHME

---

- Un manuel pour soutenir le recours au cadre
- Des webinaires et ateliers explorant les applications possibles du cadre et la façon de l'appliquer
- Recherche sur l'efficacité du cadre
- Développement d'une démarche structurée d'auto-appréciation à l'intention des superviseurs cliniciens, afin de les aider à planifier leur épanouissement professionnel

## ANALYSE ET RÉVISION DES DOCUMENTS DE L'ACCP SUR LA DÉONTOLOGIE

---

- Mises à jour du *Code de déontologie* et des *Normes d'exercice* de l'ACCP, en y mettant davantage l'accent sur la supervision clinique
- Intégrer de la recherche issue de la Section technologies et solutions innovatrices
  - p. ex. sur la supervision en ligne,
  - la supervision du counseling en ligne

## LES RESSOURCES PÉDAGOGIQUES DE L'ACCP À L'APPUI DE LA FORMATION EN SUPERVISION CLINIQUE

---

- Matériels de formation
  - Conceptualisation de cas
  - Évaluation, rétroaction et correctifs
- Vidéos de supervision simulée et réelle
- **Manuel d'étude de cas** explorer la gamme des contextes d'exercice (milieux et approches) comme l'école publique, les collèges, l'université, l'hôpital, les établissements de soins de longue durée, les établissements correctionnels, les contextes religieux et spirituels, la pratique privée, en agence, dans une communauté culturelle, chez les Autochtones, en milieu nordique, rural, le counseling d'orientation de carrière, la thérapie par le jeu, l'art-thérapie, le counseling en ligne, la zoothérapie, la thérapie conjugale, familiale, de groupe)